

UNAIDS/PCB(24)/09.8  
18 mai 2009

**24<sup>ème</sup> réunion du Conseil de Coordination du programme  
de l'ONUSIDA**  
Genève, Suisse  
22-24 juin 2009

**Budget-plan de travail intégré 2010-2011 et rapports 2008-2009**

**Rapport du sous-comité *ad interim* du Conseil de Coordination du  
Programme de l'ONUSIDA sur la préparation du Budget-plan  
de travail intégré 2010-2011**

**Documents complémentaires sur ce point :** *aucun*

**Action requise pour cette réunion – le Conseil de Coordination du Programme est invité à :**

- a. *prendre note* de la recommandation du sous-comité d'approuver le Budget-plan de travail intégré 2010-2011 et le Cadre de suivi des résultats lors de la 24<sup>ème</sup> réunion du Conseil – suite à l'intégration d'un certain nombre de modifications et d'améliorations dans les documents,
- b. *accepter* que le Cadre de suivi des résultats 2010-2011 soit utilisé par tous les groupes constitutifs – Etats Membres, donateurs et autres groupes constitutifs – pour répondre à leurs besoins en matière de compte rendu,
- c. *demander* au Secrétariat de l'ONUSIDA de réaliser un examen, avant la période de planification des activités pour 2012-2015, de la manière dont le Budget-plan de travail intégré 2010-2011 et le Cadre de suivi des résultats ont été mis en œuvre et dont la responsabilisation a été renforcée,
- d. *prendre note* de la conclusion du sous-comité selon laquelle la mise en place d'un sous-comité permanent sur les questions budgétaires pourrait aider à renforcer la préparation du budget et le suivi des réalisations, mais aussi du fait qu'il est prévu qu'une décision concernant cette question soit prise par le Conseil de Coordination du Programme lors de sa 25<sup>ème</sup> réunion, en tenant compte des observations et des recommandations de la Deuxième évaluation indépendante.

**Incidences en termes de coût des décisions :** *aucune*

## I. Introduction

1. En décembre 2008, le Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA a approuvé, lors de sa 23<sup>ème</sup> réunion, l'établissement d'un sous-comité *ad interim* du Conseil pour la préparation du Budget-plan de travail intégré (BPTI) 2010-2011<sup>1</sup>. Le présent rapport résume les délibérations et les recommandations du sous-comité *ad interim* sur la préparation du BPTI 2010-2011 à l'intention du Conseil de Coordination du Programme, conformément aux décisions, recommandations et conclusions de la 23<sup>ème</sup> réunion du Conseil.

### Etablissement du sous-comité *ad-interim*

2. Le Conseil de Coordination du Programme a chargé le sous-comité « *de l'examen d'une manière générale et de faire des recommandations à la 24<sup>ème</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme sur :*

  - a. *les priorités, la portée et la structure globales du budget-plan de travail intégré de l'ONUSIDA,*
  - b. *les résultats escomptés et les principales activités du budget-plan de travail intégré,*
  - c. *le cadre de suivi des performances, les indicateurs, les cibles et les rapports sur la mise en œuvre du point de vue financier, et*
  - d. *le suivi de la mise en œuvre des décisions antérieures relatives au budget-plan de travail intégré. »*

3. La composition du sous-comité et le processus de nomination au sous-comité ont respecté les procédures décrites par le Conseil de Coordination du Programme lors de sa 23<sup>ème</sup> réunion en décembre 2008. Le 5 janvier 2009, le Président du Conseil a sollicité des candidatures pour la constitution du sous-comité à raison de deux membres par groupe constitutif (groupes régionaux des Etats Membres, coparrainants et ONG du Conseil de Coordination du Programme). Le 13 février 2009, le Bureau du Conseil de Coordination du Programme a confirmé les nominations au sous-comité et désigné le Président (France). Deux groupes régionaux n'ont pas désigné de membres et le sous-comité a été constitué sans représentants pour les états d'Europe orientale/centrale et d'Asie. Le 24 février 2009, le Président du sous-comité a été confirmé dans ses fonctions dans le cadre du processus de prise de décisions intersessions du Conseil de Coordination du Programme. Le sous-comité a ainsi été composé comme suit :

#### **Etats Membres (10 sièges dont 4 restent vacants) :**

Dr John Albert Cuenca Vega –	Equateur
Dr Rodrigo Siman Siri –	El Salvador
M. Michel Laroque –	France (Président)
Mlle Ine Måreng –	Norvège
Mme Loreta Asiedu –	Ghana
Mme Petronellar Nyagura –	Zimbabwe

#### **ONG du Conseil de Coordination du Programme (2 sièges) :**

M. Vincent Crisostomo –	Coalition des réseaux régionaux de lutte contre le VIH/sida pour la région Asie/Pacifique
Mlle Alexandra Garita –	Fédération internationale pour la Planification familiale/région de l'hémisphère occidental

---

<sup>1</sup> Décisions, recommandations et conclusions (5.9) de la 23<sup>ème</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA, Genève, Suisse, 15-17 décembre 2008.

**Coparrainants et Secrétariat de l'ONUSIDA (3 sièges) :**

Dr Kevin de Cock –	OMS
M. Jeffrey O'Malley –	PNUD
Dr Paul de Lay –	Secrétariat de l'ONUSIDA

**Réunions du sous-comité**

4. Le sous-comité s'est réuni deux fois à Genève, le 25 février et le 16 avril 2009. La première réunion a été axée sur le contexte, l'approche et les principes globaux du BPTI 2010-2011. La deuxième réunion a été plus particulièrement ciblée sur les domaines prioritaires, le budget et le suivi des résultats du BPTI, y compris les liens entre indicateurs, produits clés et effets directs, et les critères de résultat pour l'allocation des ressources.
5. Les membres du sous-comité ont trouvé que celui-ci fournissait une tribune efficace pour permettre aux membres du Conseil et aux participants de discuter de manière approfondie du BPTI et de fournir des informations, notamment sur le cadre de suivi des résultats et les rapports financiers. En particulier, le sous-comité a été considéré utile pour garantir la participation des ONG dès le début des travaux sur le BPTI.

**Obstacles**

6. Le délai dans lequel le sous-comité devait être établi et avoir terminé ses travaux – entre décembre 2008 et avril 2009 – était très court et devait être parallèlement utilisé pour des consultations élargies du nouveau Directeur exécutif sur les domaines prioritaires pour l'ONUSIDA – lesquelles ont été organisées pendant ce même laps de temps. Les principales difficultés suivantes ont été ressenties concernant les travaux du sous-comité :
  - **Absence de représentation de deux régions au sous-comité** : en raison d'une incapacité à désigner des délégués, deux régions n'étaient pas représentées au sous-comité, ce qui a empêché celui-ci de refléter pleinement la composition du Conseil de Coordination du Programme.
  - **Temps disponible pour examiner les documents** : malgré la fourniture de documents dans le respect des délais convenus par le sous-comité, ses membres ont trouvé qu'il n'y avait pas assez de temps entre la réception des documents et la tenue des réunions pour leur permettre d'étudier ces documents de manière approfondie, notamment de consulter les groupes constitutifs des membres du sous-comité. La détermination des domaines prioritaires qui a eu lieu parallèlement à l'élaboration du BPTI a en outre contribué au fait qu'il aurait fallu plus de temps pour assimiler tous les documents.
  - **Familiarité vis-à-vis de l'ONUSIDA et du BPTI** : les membres du sous-comité avaient une connaissance plus ou moins grande de l'ONUSIDA et du processus d'élaboration du BPTI. Il a donc fallu plus de temps que prévu pour que le Secrétariat fasse des introductions et des présentations pour permettre des débats et des commentaires approfondis.

## II. Principales questions soulevées par le sous-comité

### Budget-plan de travail intégré pour 2010-2011

7. Les membres du sous-comité ont indiqué que, suite aux commentaires faits lors de sa première réunion et aux travaux élargis réalisés sur les domaines prioritaires, le BPTI révisé présenté à la deuxième réunion avait été considérablement amélioré. L'avant-projet définitif de BPTI intégrait les changements suivants suggérés par le sous-comité pendant la deuxième réunion :
  - les domaines prioritaires recensés par le Directeur exécutif de l'ONUSIDA ont été intégrés au BPTI et reliés à des effets directs et des produits clés,
  - les allocations de ressources ont été faites pour les 8 domaines prioritaires,
  - la participation de la société civile a été mise en évidence,
  - l'accent a davantage été mis sur la prévention, la transmission sexuelle, la santé sexuelle et reproductive, et la différence entre les sexes, et
  - le BPTI et le Cadre de suivi des résultats décrivent plus clairement les résultats, l'allocation des ressources et la responsabilisation.
  
8. Le sous-comité a remarqué ce qui suit :
  - les allocations budgétaires ont fait suite à un travail intense de planification définissant les grandes activités devant être mises en œuvre par chaque coparrainant et le Secrétariat pour fournir les produits clés et atteindre les effets directs,
  - les plans de tous les organismes pour 2010-2011 ont été examinés lors d'une réunion de tous les coparrainants et du Secrétariat en mars 2009 afin d'éliminer les doublons et les chevauchements, de recenser et de combler les manques, et d'aligner les plans de travail sur les domaines prioritaires recensés par le Directeur exécutif de l'ONUSIDA,
  - les allocations, les catégories et les montants de l'avant-projet de BPTI pour 2010-2011 totalisent US\$ 777 millions. Le BPTI estime aussi que les budgets à l'échelon des pays des organismes s'élèvent à un total de US\$ 1,8 milliard, ce qui, bien que ces fonds soient formellement hors BPTI, porte l'estimation combinée des ressources liées à la riposte au sida des coparrainants et du Secrétariat à US\$ 2,5 milliards,
  - pour améliorer l'efficacité de l'ONUSIDA, des informations complémentaires concernant d'autres ressources financières majeures pour la riposte au sida, telles que le Fonds mondial ou UNITAID, doivent être mises à disposition, et
  - d'autres travaux sont encore nécessaires sur les critères relatifs à une allocation des fonds basée sur les résultats.
  
9. Le sous-comité a mis en évidence la nécessité d'adapter l'appui technique à la situation dans chaque pays et dans chaque région, et à leurs besoins et capacités respectifs. Il a été suggéré qu'un centre régional ou une approche régionale serait peut-être plus approprié(e) dans certains cas. Les membres ont insisté sur l'importance qu'il y a à tenir compte des données épidémiologiques et des facteurs socioéconomiques spécifiques à chaque pays lors de l'allocation des ressources pour l'appui technique. En réponse à des inquiétudes selon lesquelles les fonds destinés à l'appui technique n'arrivaient pas jusqu'au niveau des pays et n'étaient pas adaptés aux besoins spécifiques des pays, il a été indiqué que les coparrainants et le Secrétariat étaient actuellement en train de revoir la stratégie globale d'appui technique de l'ONUSIDA.

10. Le sous-comité a soulevé la question d'une optimisation de l'emploi du personnel de l'ONUSIDA à l'échelon des pays et indiqué qu'un certain nombre d'initiatives – qui devraient fournir plus d'informations sur les qualifications et le nombre souhaité de membres du personnel ONUSIDA dans les pays – étaient en cours. Cela inclut :
  - la Deuxième évaluation indépendante qui présentera ses premières observations à une réunion des parties prenantes pendant la première semaine de juin 2009,
  - l'évaluation en cours des fonctions et des structures des bureaux régionaux et de pays de l'ONUSIDA, et
  - une enquête rapide, réalisée avec la Banque mondiale, l'OMS et le Secrétariat, sur les effets de la crise économique sur le sida.
  
11. Le sous-comité a souligné qu'en ce qui concerne le personnel à l'échelon des pays :
  - la situation et les capacités des pays diffèrent considérablement et qu'en conséquence, les qualifications globales du personnel doivent être adaptées aux besoins des pays/des régions,
  - le personnel de l'ONUSIDA assume un rôle important de coordination et de conseil plutôt que de mise en œuvre des travaux des coparrainants, et
  - le personnel de l'ONUSIDA ne doit pas être réparti de manière trop isolée sur le terrain.

#### **Cadre de suivi des résultats**

12. Le sous-comité a pris en compte la question de la manière dont la responsabilisation était traitée dans le Cadre de suivi des résultats et noté le processus intense et participatif de compilation du Cadre, lequel a inclus la sollicitation du Groupe de travail sur l'évaluation des coparrainants – qui intègre notamment des experts en suivi et évaluation des coparrainants et du Secrétariat.
  
13. Il a été indiqué que la responsabilisation reposait sur 3 piliers :
  - a. le suivi des efforts collectifs de l'ONUSIDA
  - b. le suivi et la responsabilisation individuels des coparrainants et du Secrétariat, et
  - c. des examens, évaluations qualitatives, études de cas et études approfondies à mi-parcours et autres.
  
14. La discussion a clarifié le fait que l'utilisation d'indicateurs a, par définition, des limites et ne peut pas nécessairement répondre à tous les besoins de suivi ou de compte rendu. Le sous-comité a pris note de l'approche alternative décrite par le Secrétariat consistant à élaborer des groupes d'indicateurs et à faire la synthèse d'indicateurs et de domaines d'intervention multiples ainsi que d'informations qualitatives venant d'études et d'évaluations spécifiques afin de fournir une vision plus complète des progrès et des réalisations. L'utilisation d'un plus grand nombre d'indicateurs qualitatifs a également été soulignée. Les membres ont noté leur praticité par rapport à leur coût et à leur difficulté de production, et le fait qu'ils pouvaient être extrêmement subjectifs.
  
15. Le sous-comité a proposé de cerner les liens entre les 8 domaines prioritaires et le Cadre de suivi des résultats, et d'estimer les ressources disponibles pour les 8 domaines prioritaires – ce qui a été fait alors que l'on terminait l'élaboration du BPTI 2010-2011 et du Cadre de suivi des résultats. Le sous-comité a décidé d'examiner par échange de courriels les éléments restants du Cadre – à savoir l'identification des bases de départ, les cibles, les sources et la fréquence des

données – et de diffuser les commentaires consécutifs sous forme de document de conférence lors de la réunion du Conseil de Coordination du Programme de juin 2009.

### III. Recommandations du sous-comité

#### 16. Le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

- a. *prendre note* de la recommandation du sous-comité d'approuver le Budget-plan de travail intégré 2010-2011 et le Cadre de suivi des résultats lors de la 24<sup>ème</sup> réunion du Conseil – suite à l'intégration d'un certain nombre de modifications et d'améliorations dans les documents,
- b. *accepter* que le Cadre de suivi des résultats 2010-2011 soit utilisé par tous les groupes constitutifs – Etats Membres, donateurs et autres groupes constitutifs – pour répondre à leurs besoins en matière de compte rendu,
- c. *demander* au Secrétariat de l'ONUSIDA de réaliser un examen, avant la période de planification des activités pour 2012-2015, de la manière dont le Budget-plan de travail intégré 2010-2011 et le Cadre de suivi des résultats ont été mis en œuvre et dont la responsabilisation a été renforcée,
- d. *prendre note* de la conclusion du sous-comité selon laquelle la mise en place d'un sous-comité permanent sur les questions budgétaires pourrait aider à renforcer la préparation du budget et le suivi des réalisations, mais aussi du fait qu'il est prévu qu'une décision concernant cette question soit prise par le Conseil de Coordination du Programme lors de sa 25<sup>ème</sup> réunion, en tenant compte des observations et des recommandations de la Deuxième évaluation indépendante.